



COMMUNIQUE DE PRESSE

Après la revue des réformes des finances publiques les 25 et 26 août 2015, la dixième revue nationale de mise en œuvre des réformes dans les différents ministères se tient le 27 août 2015 à l'Hôtel Sancta Maria.

Les résultats globaux au cours des six premiers mois de l'année 2015, ressortent que 347 mesures sont réalisées ou en cours de réalisation, soit 76,0% des mesures programmées pour l'année contre 74,0% à fin juin 2014.

Ces réformes sont inscrites dans le Document de Stratégie des Réformes adopté par décret N° 2010-108/PR le 29/09/2010 est un cadre cohérent au sein duquel les ministères élaborent et exécutent leurs propres réformes. Ces réformes sont agrégées en une matrice unifiée.

Le Secrétariat Permanent qui suit l'ensemble des réformes est représenté dans chaque département ministériel par un point focal qui est chargé de suivre la mise en œuvre des réformes dans son département. Ainsi, l'arrêté N°109/MEF/SP-PRPF du 23 avril 2010 a fixé un cahier de charges aux points focaux chargés du suivi des réformes dans tous les départements ministériels et institutions de l'Etat.

Le Secrétariat Permanent assisté par le comité de suivi des réformes mis en place le 19 juin 2008 par l'arrêté N°154/MEF/SP-PRPF du Ministre de l'Economie et des Finances, organise deux (02) revues semestrielles des réformes au cours de chaque année.

La matrice unifiée pour la période 2015-2017 a été actualisée les 27 et 28 mars 2015 en vue de permettre à tous les départements ministériels d'identifier, d'élaborer et de mettre à jour leurs réformes.

Il s'agit de la onzième revue semestrielle de mise en œuvre des réformes depuis l'organisation de la première revue en septembre 2010. Cette revue couvrant le 1^{er} semestre 2015 a pour objet de faire le point des réalisations des mesures de réformes au cours du premier semestre de l'année 2015, de débattre des questions transversales et d'apporter des améliorations à la mise en œuvre des réformes futures.

Les revues permettent également de convenir des voies et moyens pour mettre en œuvre lesdites réformes, en mobilisant les acteurs nationaux et en impliquant les partenaires techniques et financiers à mieux orienter leurs interventions.

Cette revue nationale réunira 175 acteurs. Il s'agit des différents départements ministériels, les points focaux chargés des réformes, les correspondants thématiques, les représentants du secteur privé, de la société civile, les Partenaires Techniques et Financiers et les communicateurs.

Fait à Lomé, le 27 août 2015